



Note argumentaire

sur la situation politique,
économique et sociale

La CNL à l'initiative dans l'action, pour développer les luttes contre la politique de régression sociale du pouvoir

Le 21 septembre 2010

La Commission Administrative Nationale s'est réunie les 18 et 19 septembre derniers. Elle a fait le point sur la situation politique économique et sociale, et a proposé un certain nombre d'initiatives pour mener la riposte contre la politique du pouvoir et prendre toute sa place dans le développement du mouvement social.

La rentrée, cette année, se fait de manière originale et les mobilisations d'avant les vacances se sont amplifiées de manière importante, dès le début du mois de septembre. L'analyse que nous faisons de la politique menée par le gouvernement et sa majorité n'a rien aujourd'hui pour nous surprendre. Elles portent des coups sans précédent à l'ensemble de la sphère sociale de notre pays.

La rentrée 2010 s'avère bien différente des années précédentes. Les luttes sont au rendez-vous et à la hauteur des coups portés contre les conquêtes sociales de notre pays, les services publics, et tout dernièrement la retraite à 60 ans à taux plein. Ce gouvernement et cette majorité se trouvent dans une position difficile, face à une situation économique et sociale des plus dégradées, mais aussi de parler scandale concernant un certain nombre de ministres, notamment celui du travail. C'est ainsi, qu'il a tenté durant les congés de détourner sur d'autres sujets les véritables préoccupations des familles, notamment sur les questions de sécurité et sur celle de l'immigration. Cette politique xénophobe, qui consiste à dresser les uns contre les autres, à trouver des boucs émissaires et à chasser des populations fragiles est purement inacceptable pour notre pays et notre république, et nous renvoie à une époque peu glorieuse de notre histoire.

Les mobilisations du début septembre, leur intensité, démontrent qu'aujourd'hui cette politique est rejetée par un nombre de plus en plus important de leurs concitoyens. Nous devons donc être vigilants, car si les mobilisations sont toujours plus importantes, il est clair que le pouvoir a la volonté de ne pas céder, d'aller jusqu'au bout et de créer dans l'opinion un mouvement de renoncement.

Nous avons donc tout intérêt, pour ce qui nous concerne, à prendre toute notre place dans les mobilisations qui vont être multiples dans la prochaine période, on prend de la vigueur et de l'ampleur, car le logement fait partie intégrante de la volonté du gouvernement de remettre en cause de manière radicale les conquêtes sociales, partie intégrante de la dégradation du pouvoir d'achat des familles, qu'elles soient salariées, retraitées ou chômeurs.

... / ...

Confédération Nationale du Logement

Association nationale agréée de consommateurs

La situation politique, économique et sociale :

Depuis 2007, notre Confédération a analysé de manière réaliste la politique menée par le gouvernement. Celle-ci se caractérise par une remise en cause brutale de l'ensemble des conquêtes sociales et des services publics de notre pays. Son objectif, au service des forces de l'argent et de la propriété privée, étant une attaque frontale et sans concession de tout ce qui a généré et modelé nos valeurs républicaines et de solidarité nationale. C'est ainsi que le désengagement financier de l'État, dans tous les domaines sociaux, produit des ravages sans précédent. Cette politique n'a pas pour objectif d'apporter des réponses sociales, économiques, efficaces aux pays et à nos concitoyens. Elle tourne le dos aux valeurs fondamentales de notre République et ses effets frappent de manière grave, durement des couches de plus en plus nombreuses de la population et bien sûr particulièrement les plus fragiles. Aucun secteur de cette politique n'est épargné, puisqu'elle correspond à une logique ultralibérale, répondant aux appétits toujours plus importants de la finance et du privé.

Quelques éléments marquants de cette dernière période :

- L'inflation est repartie, les chiffres indiquent que celle-ci est de 1,6 % depuis le début de l'année, ce qui va avoir des conséquences sur le pouvoir d'achat des familles,
- Le chômage, malgré le satisfecit gouvernemental, ne cesse de progresser : pour le mois de juillet, le nombre de chômeurs de longue durée a progressé de 28 %, touchant tout particulièrement les emplois précaires,
- Tous les indicateurs confirment que le pouvoir d'achat ne cesse de régresser pour les salariés, retraités. Une étude indique qu'il a reculé de 0,4 %, ce qui représente 15 € par mois de perte de pouvoir d'achat,
- La commission de surendettement fait le triste bilan que le nombre de dossiers en un an a augmenté de 4,5 % (plus de 210 000 dossiers),
- Le gel des salaires dans la fonction publique pour l'année 2011,
- La remise en cause de la revalorisation de 25 % de l'allocation handicapé,
- La remise en cause de la gratuité totale de l'accès à l'aide juridictionnelle, pour mettre en place le « ticket modérateur » de 10 € payés par le justiciable,
- La santé lourdement frappée, non remboursement des médicaments, le forfait hospitalier, une récente étude indique que 13 % des Français s'imposent des restrictions budgétaires en matière de soins médicaux, alors qu'ils n'étaient que 3 % en 1980,
- Le gouvernement alourdi la facture des familles, en acceptant des hausses sans précédent de l'énergie. Depuis le début de l'année, le gaz a augmenté de plus de 16 % alors que dans le même temps les coupures pour impayés ont explosées, passant de 10 000 en 2008 à 60 000 sur les cinq premiers mois de l'année 2010,
- Pour ce qui concerne EDF, les augmentations ont eu lieu et la volonté d'EDF est de faire passer le mégawatt heure de 34 € à 46 € pour la prochaine période,
- L'augmentation des frais de poste, de transport, ainsi que la diminution de milliers de fonctionnaires qui aura des incidences de fonctionnement du service public sur l'ensemble du territoire.

Dans le domaine du logement :

Votre activité sur le terrain au jour le jour, c'est que vous êtes en prise directe avec le vécu des familles. Le tout d'efforts pour se loger, se maintenir dans le logement pèsent de plus en plus lourd dans le budget des familles.

Après le vote de la loi Boutin, nous constatons aujourd'hui les effets néfastes de cette loi et de son application, dont les bailleurs sociaux ne sont pas en reste. Notre analyse et notre combat contre cette loi de 2008 démontrent que nous avons raison de nous opposer car aujourd'hui les familles en payent les tristes conséquences :

- L'application des surloyers atteint des niveaux insupportables pour les familles et remet en cause la mixité sociale dans le parc du logement social,
- La baisse des plafonds de plus de 10 %, les difficultés pour accéder à un logement social, les incidences de cette baisse sur de nouvelles familles qui étaient jusqu'alors non concernées par le surloyer,
- La mise en oeuvre brutale des mesures concernant la sous-occupation, prend aujourd'hui une dimension de plus en plus importante de la part des organismes, amenant les familles à des situations sans précédent,
- Le vote et la mise en oeuvre des CUS,
- L'application des mesures concernant les expulsions,
- La remise en cause du droit au maintien dans les lieux.

Dès le début juillet, le Secrétaire d'État au logement a annoncé des mesures d'austérité et de rigueur qu'il comptait mettre en oeuvre dans le domaine du logement pour 2011 :

- Après l'annonce de vouloir supprimer l'APL et la demi-part fiscale, face aux réactions multiples, dont la CNL, le gouvernement a été contraint de reculer. Pour autant, ce recul risque d'avoir des conséquences sur les aides au logement et notamment l'APL, leur niveau et leur nombre,
- La baisse considérable des aides à la pierre qui passera dès 2011 de 630 millions d'euros à moins de 500 millions d'euros, le prélèvement de 340 millions d'euros par an et pendant trois ans sur le budget des organismes HLM. Cette dernière mesure, si elle est mise en oeuvre, représenterait au minimum 80 € par an et par locataire, soit 2 % des loyers collectés en 2010,
- Cette baisse est à mettre en parallèle avec les cadeaux fiscaux du bouclier fiscal qui, pour l'année 2009, ont été de 680 millions d'euros et ont concerné 19 000 familles les plus riches. Une nouvelle fois, ce gouvernement et cette majorité donnent aux riches et prennent aux familles les plus modestes. Ce sont une nouvelle fois, par des mesures d'injustices sociales, que les familles vont en faire les frais. Ce sera moins de construction sociale, de travaux, d'entretien, de réhabilitation.
- Ces orientations, vont diminuer l'effort financier de l'État au titre de l'aide à la pierre pour le logement social, de 75 % dès la première année et jusqu'à 90 % en 2013,
- Le nouvel hold-up sur le 1 % logement qui va financer à hauteur de 1,25 milliards d'euros l'ANRU et l'ANAH par an. Cela est un détournement de fonds de la mission de cette institution, qui est un salaire différé, permettant de loger les salariés. Ces moyens financiers seront en moins pour le logement social.
- Menace de plus en plus importante qui pèse sur les allocations logement leur niveau et le nombre d'allocataires,
- La menace sur le taux de TVA pour les travaux,

- La refonte totale des aides à l'accession à la propriété. Bien qu'il remette en cause partiellement le crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunts immobiliers, partie intégrante du bouclier fiscal, il ne restera que le prêt à taux zéro plus, dans une mouture nouvelle, avec pour objectif des économies substantielles. Le coût pour l'État s'élèvera à 2,6 milliards d'euros, alors qu'avant la réforme, la facture des aides au logement se monterait à 4,4 milliards d'euros en 2013, de plus la disparition du pass Foncier va poser un certain nombre de difficultés pour les familles. Enfin, ce nouveau dispositif ne concerne que les primo accédants,
- La non remise en cause des différentes défiscalisation ou réduction d'impôt concernant le privé,
- Les craintes de plus en plus importantes sur l'avenir des ZUS, la baisse annoncée de 5 % du programme ville, auront un impact beaucoup plus important sur l'ensemble du secteur,
- La question de la quittance, de son niveau, est aujourd'hui devenue intolérable. En effet, après l'augmentation importante de loyer en 2010, les premières indications pour 2011 indiquent que les organismes vont de nouveau procéder à des augmentations bien au-delà de l'inflation. À cela, il faut ajouter, le décret charge qui entre en vigueur, le décret sur les économies d'énergie, les hausses de l'énergie, la ponction qui sera fait pour combler le désengagement de l'État,
- Une enquête récente indique que la France compte 19,7 % de ménages pauvres. Le parquet social qui représente 15,9 % des résidences principales, loge 28 % d'entre eux sur l'ensemble du territoire. Cette proportion atteint près de 40 % dans les villes de plus de 50 000 habitants.
- La flambée des prix à la vente dans les grandes agglomérations se répercutera sur les loyers. Alors que les fins économistes nous prédisaient une baisse, la réalité est bien toute autre.

L'ensemble de ces dispositions va avoir des effets négatifs et dramatiques, des répercussions importantes sur le taux d'effort des familles et leur vécu quotidien dans la prochaine période.

Il y a tout intérêt, pour nous, d'appréhender les conséquences probables de ces dispositions et orientations politiques et économiques. D'abord, un coup de frein important sur la production de logements sociaux qui ne fait que diminuer depuis plusieurs années, la réputation avec des conséquences sur l'emploi et la pérennité de l'appareil de production. Une pression à la hausse de la dépense des ménages et les difficultés sociales à prévoir, à court et moyen terme, avec un affaiblissement de la capacité d'accompagnement social. Enfin, des risques accrus pour certains territoires, sans améliorer la réponse aux besoins des zones les plus tendues.

Dans ces conditions, et face à cette politique de régression sociale et de remise en cause des conquêtes sociales dans notre pays, nous devons prendre notre place dans le mouvement social, mettre en oeuvre des actions et des initiatives à la hauteur des enjeux et des attaques.

Des perspectives d'activité, d'actions et de luttes, pour la prochaine période :

Cette rentrée s'avère bien différente de celle des années passées. Il nous faut donc, être dans le développement des luttes et des actions, dans le domaine du logement et de l'habitat, dans le développement du mouvement social. Notre intérêt est celui des usagers du logement et de prendre toute notre place dans ces mobilisations, car le logement fait partie intégrante de la volonté du gouvernement de remettre en cause les acquis sociaux, d'accentuer la dégradation du pouvoir d'achat des familles.

Dans cette note, il n'est pas question de développer l'ensemble des orientations qui ont été définies lors de la CAN. Partant de là, elle a considéré indispensable de prendre des initiatives pour la toute prochaine période permettant ainsi de placer l'organisation en ordre de luttes et de batailles, en organisant des actions significatives dans plusieurs directions et notamment :

La question des loyers et des charges :

Aujourd'hui, personne ne conteste que la charge logement, tout d'abord est le premier poste du budget des familles, mais qu'ensuite elle ne celle de progresser de manière insupportable. En 2010, les bailleurs sociaux ont appliqué des hausses de loyers importantes, souvent largement supérieur à l'inflation. Notre enquête du mois de mars dernier rendu publique, a démontré l'ampleur de la situation. Pour 2011, tout laisse à penser que les bailleurs ont procédé à des augmentations supérieures à celles de l'an passé.

Partant de la situation économique et sociale, de notre argumentation, il faut développer une campagne de grande envergure sur la question des loyers. Rien ne justifie aujourd'hui les augmentations dans tous les secteurs locatifs. Les Conseils d'Administration vont se réunir prochainement, et sans perdre de temps prendre des décisions contraires au budget des familles.

Nous avons une responsabilité particulière dans les débats qui doivent avoir lieu dans les organismes. Pour nous aujourd'hui, la situation est intolérable pour les locataires, avoir un logement n'est pas à pas droit, c'est un droit fondamental.

De plus, viendront s'ajouter d'autres éléments que nous devons prendre en compte dans notre argumentation :

- Hausses des tarifs de l'énergie,
- La ligne supplémentaire pour les travaux d'énergie,
- La mise en oeuvre du décret Charges,
- La ponction sur les budgets organismes : 8 euros par mois.

Nous devons donc tout mettre en oeuvre pour faire échec aux hausses de loyers. Partant de là, nous mettons en oeuvre une importante campagne de pétitions pour le gel des loyers dans l'ensemble des secteurs locatifs pour 2011, et réclamons l'arrêt de toutes les hausses de l'énergie.

Dans les prochains jours, sera à votre disposition un argumentaire précis, et la pétition nationale pour laquelle nous voulons recueillir le maximum de signatures possible.

Budget logement 2011 :

Concernant le budget logement 2011, le contenu de ce qui est indiqué dans la note et des orientations fixées par le Président de la République, tout confirme que le budget 2011 va être en régression importante, que le désengagement financier de l'État va s'accroître, et cela de manière dramatique, et que nous allons connaître des difficultés importantes dans le domaine de la construction sociale, de la réhabilitation, des travaux etc.

Compte tenu de cela, il est donc indispensable de nous préparer à riposter et à mener les actions nécessaires contre ces orientations, à informer largement l'organisation sur les craintes et les dangers qui pèsent sur le devenir du logement social. Une note argumentaire sera faite pour aider les amis à mieux comprendre le mécanisme du budget, et les coupes sombres qui seront faites.

Mais, nous ne devons pas attendre pour mettre l'organisation en ordre de riposte à ce budget de régression sociale, pour le logement social et les usagers.

C'est pourquoi, la Commission Administrative Nationale propose d'initier une semaine d'actions du 15 au 20 novembre prochain qui pourrait avoir des formes diverses, envoi de fax, d'e-mail au Ministère, interventions auprès des élus (députés et sénateurs notamment), interventions dans les Conseils d'Administration et rassemblements ou manifestations le plus large possible, dès que sera connue la date exacte du vote.

Ces actions, nous les voulons à l'initiative de la CNL, et bien entendu, tous ceux qui souhaitent se joindre à notre volonté de combattre cette politique, peuvent se joindre à nos initiatives. Mais nous tenons à rester les initiateurs de ces actions, car nous devons avoir bien en tête que nous sommes en période électorale, mais aussi que nous devons dans le même temps être rassembleurs et ouverts.

Dans les prochains jours, vous recevrez un dossier spécifique sur le budget 2011, argumentant nos actions, et proposant un certain nombre d'initiatives.

Nous pensons que, dès maintenant, il nous faut préparer cette semaine d'actions afin de lui donner toute l'ampleur nécessaire, et de les situer dans le même temps dans le cadre de nos élections dans les conseils d'administration des organismes HLM et EPL.

Initiative pour l'année 2011 :

La Commission Administrative Nationale a pris la décision, compte tenu de la situation qui sera celle de 2012, de reporter le 50^e Congrès National pour l'année 2013. Pour autant, chacun le voit bien actuellement, la question des échéances 2012 est posée avec plus d'acuité, et pour autant la question concernant le logement et plus particulièrement le logement social est largement absente du débat national.

Il nous appartient donc d'être à l'initiative pour replacer le logement, et particulièrement la question du logement social, de nouveau au centre des débats. Nous n'avons pas la prétention, à nous seuls d'avoir le monopole de l'ensemble des questions concernant le logement. Pour autant, nous sommes une grande organisation qui fait des propositions, qui participe grandement au débat sur les questions de logement, car nous sommes un acteur reconnu et incontournable.

Partant de là, nous avons des responsabilités non négligeables dans le domaine du logement et nous devons faire nos propositions sans entrer dans un jeu politicien que certains s'appêtent à mener. Dans le même temps, en repoussant d'une année notre Congrès National, nous pensons que l'année 2011 peut être une année forte pour l'action et les propositions de la CNL. Nous voulons donc avoir une initiative constructive débouchant sur des propositions réalistes et concrètes pour le devenir et le renouveau du logement social, ce sera en même temps une bonne préparation pour la mise en oeuvre de nos documents qui seront proposés et soumis à notre 50^e Congrès National.

La situation économique et sociale, le désengagement financier de l'État sans précédent, la marchandisation du logement social, les reculs importants des droits des usagers du logement, nous invitent à avoir une initiative large, dynamique et de propositions, pour nous trouver en position offensive sur les questions de logement pour 2012 et non pas sur une position défensive vis-à-vis de ceux qui brigueront les responsabilités gouvernementales.

Nous avons, depuis plusieurs années, mené un certain nombre d'initiatives et fait des propositions riches et intéressantes sur lesquelles nous devons nous appuyer pour avancer. C'est pourquoi, la CAN a décidé de tenir dans le courant du deuxième semestre 2011, l'initiative confédérale. Cette initiative pourrait se tenir en région Île-de-France. Pour nous, notre objectif est de faire des propositions réalistes, ne pas être dans une démarche considérée comme programmatique, de soutien à telle ou telle initiative politique pour 2012, mais bien sur des propositions relevant de nos responsabilités et de la façon dont nous concevons et proposons le devenir du logement social dans notre pays, de la façon dont elle pourrait être prise en compte lors de la campagne électorale. Nous avons aussi tout intérêt à bien réfléchir sur notre initiative, à la préparer dans de bonnes conditions, afin que l'ensemble de notre organisation s'en empare, avec pour objectif des débats, des confrontations mais aussi le rassemblement et surtout le renforcement de l'organisation. La situant après la journée des droits des habitants, elle nous permettrait de prolonger celle-ci et de mobiliser le plus grand nombre.

Nous ne voulons pas l'initiative de circonstance, mais bien une initiative qui place au niveau des enjeux la question du logement et plus particulièrement du logement social, des droits des habitants et de leur association, de l'exigence d'un véritable service public du logement et de l'habitat, décentraliser, pour répondre de manière efficace socialement et économiquement aux besoins de notre pays et des familles.

Il est évident, que nous aurons d'autres initiatives à prendre, notamment concernant la reprise des expulsions, mais nous devons avoir en perspective que face aux coups qui nous sont portés, nous devons développer nos initiatives et rassembler largement.

Nous sommes maintenant à quelques encablures des élections (15 novembre -15 décembre) et nos actions dans un même temps doit nous permettre de rassembler largement sur notre organisation et sur le vote CNL.

Tout doit être mis en oeuvre dans la campagne électorale pour que la participation du plus grand nombre de locataires soit faite et que le vote de notre organisation soit le bon moyen pour eux de se reconnaître dans les choix qui seront faits au sein des Conseils d'Administration. Nous avons, depuis plusieurs mois, développé une campagne importante et intense, nous devons intensifier celle-ci pour porter hauts et forts nos propositions, et démontrer que la CNL est l'organisation dont les usagers du logement ont tant besoin, intensifier ainsi notre place de première organisation nationale des usagers du logement.

Serge INCERTI FORMENTINI

Président de la CNL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Serge Incerti Formentini', written over a large, stylized blue oval graphic.